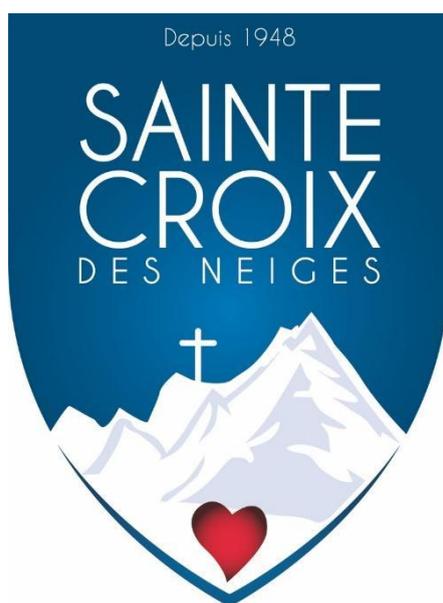


Dossier d'inscription - Pension complète

Stages de révisions

2022



www.scn74.com

Sainte Croix des Neiges est un **établissement privé catholique sous contrat et un internat**, fondé en 1948, qui regroupe 250 élèves, garçons et filles, répartis entre l'école, le collège et le lycée. Il accueille des **élèves externes, semaine et permanents**.

L'établissement est situé à **Abondance, en Haute Savoie (Alpes)**, à 1h20 de Genève et d'Annecy et à 30 minutes du Lac Léman. Dans un **environnement exceptionnel**, les élèves de Sainte Croix des Neiges, Français et internationaux, sont accompagnés par une équipe éducative attachée aux valeurs de l'établissement et à la réussite de chacun.

*Aujourd'hui, plus que jamais, résonne la devise de l'établissement : « **Confiance et Charité** ». Le projet de Sainte Croix est basé sur cette devise qui nous appelle à accompagner les élèves vers le meilleur d'eux-mêmes.*

Pendant les stages de révisions, les cours sont dispensés le matin de 8h-12h30. L'après-midi est encadré par des professionnels, à la découverte des sports de montagne tel que : rafting, escalade, randonnées, accrobranche, via ferrata, ski l'hiver...

Stage intensif du 14 au 18 février 2022 / 25 au 29 avril 2022

3 Séquences de cours de 1h20 pendant 5 jours de 8h à 12h20

Le matin les cours seront dispensés par des enseignants diplômés.

L'après-midi les élèves iront au ski en février et à la découverte d'autres activités en avril

Pour des raisons d'organisation, les horaires sont susceptibles de changer

7h	réveil
7h30-8h	petit déjeuner
8h05-12h20	cours
12h25-13h	repas
13h30-17h	activités
19h30-20h15	repas
20h30-21h30	étude 3 ^{ème} , 1 ^{ère} , Term
21h30/22h	couché

Les emplois du temps des groupes seront envoyés ultérieurement

Accueil/Départ

Les élèves sont accueillis le dimanche de 17h à 21h.

Les départs se font le samedi de 8h à 12h.

Une navette sera mise en place à l'aller et au retour pour la gare de Thonon-les-Bains.

Vous avez possibilité d'arriver directement en voiture à Sainte Croix des Neiges aux horaires indiqués ci-dessus

Fournitures à prévoir

Pour les cours : Chaque élève devra apporter de quoi travailler : 1 classeur avec 1 intercalaire par matière, des feuilles simples et doubles, des stylos, crayons, feutres, règle, équerre, rapporteur, compas, calculatrice, ...

Pour l'internat : Couette et Oreiller sont fournis. Le linge de lit (housse de couette et drap housse 1 place, taie d'oreiller) et de toilette est à fournir par vos soins.

Chaque élève doit disposer de vêtements chauds pour une semaine, d'un nécessaire de toilette, d'une tenue de sport, d'un cadenas pour fermer leur armoire.

Pour les activités : plusieurs tenues de sport, serviette de bain, basquettes, maillot de bain.

Pour le ski : vêtements de ski comprenant : pantalon de ski, veste de ski, gants, bonnets, chaussettes chaudes, masque, lunettes de soleil.

Matériel de ski : **Le matériel de ski est à amener par vos soins et doit comporter : skis, chaussures, bâtons, casque.** Possibilité de louer dans le village d'Abondance (BOUVET SPORT - <http://www.didier-bouvet-sports.com/> - 04.50.73.06.98)

Le forfait de ski est à votre charge. Pour faciliter les commandes, nous pouvons nous charger de les acheter et de les récupérer auprès des remontées mécaniques.

Encadrement

Le matin, les cours sont dispensés par des enseignants diplômés.

Les activités obligatoires sont encadrées par des professionnels diplômés d'État.

Le soir, les élèves sont pris en charge par une équipe d'éducateurs dynamique qui a l'habitude des locaux.

Règlement

Au début de chaque stage, le règlement intérieur sera à lire et devra être signé.

- Les élèves sont tenus au devoir d'assiduité. Ils assistent à tous les cours et respectent l'emploi du temps qui leur est remis le jour de leur arrivée.
- Ils arrivent à l'heure et participent activement et sans aucune réserve aux activités organisées par les enseignants et éducateurs dans et hors de l'établissement.
- Ils montrent de la bonne volonté et donnent de leur personne pour réussir leur intégration.
- Aucun élève ne peut quitter l'établissement pendant la journée ou la nuit sans autorisation et ne peut sortir au village qu'aux heures précisées par leur responsable.
- D'une manière plus générale, la tenue doit demeurer décente et propre.
- Les téléphones portables, les lecteurs MP3, casques audios ou autres appareils électroniques sont interdits pendant le repas et pendant les cours.
- En cas de vol ou de disparition d'appareils ou d'objets de valeurs, d'argent conservé par les élèves, **Sainte Croix des Neiges décline toute responsabilité**. Vous pouvez demander à votre assureur une clause « mobilier hors domicile ». Il est conseillé de ne pas apporter d'objet de valeur non indispensable. Pour limiter les objets perdus, égarés, il est indispensable de marquer chaque vêtement et chaque objet.
- Les casiers et armoires mis à disposition doivent être fermés par un cadenas.
- Toutes les affaires doivent être marquées au nom de l'élève y compris les chaussures.
- **Toutes les activités sont obligatoires**

Equipement

Les élèves sont hébergés dans un environnement exceptionnel.

Des équipements sportifs et de loisirs sont mis à disposition (salle de musculation, babyfoot, billard, Wii, table de ping-pong, jeux de société, livres, salle cinéma, TV....

Des activités seront proposées sur les temps de détente.

FICHE RENSEIGNEMENTS

Elève

NOM : PRENOM :

Né(e) le :

CLASSE (2021-2022) : Etablissement :

Redoublement : OUI NON

N° portable élève : Marque et couleur :
.....

Ordinateur : OUI NON Marque et couleur :
.....

Tablette : OUI NON Marque et couleur :
.....

Fumeur (pour les lycéens): OUI NON Autorisé Non autorisé

Divers :
.....
.....

Famille

Responsables légal :

Situation Familiale :

Mère :

NOM : PRENOM :
.....

Adresse :
.....
.....

Téléphone fixe : Portable :
.....

Mail : Tél professionnel :
.....

Profession :

Père :

NOM : PRENOM :
.....

Adresse :
.....
.....

Téléphone fixe :

Portable :

.....

Mail :

Tél professionnel :

.....

Profession :

Logistique L'arrivée se fait obligatoirement le dimanche de 17h à 21h

Arrivera en train gare SNCF de Thonon-les-Bains oui non Horaire

d'arrivée :

Arrivera en voiture à SCN oui non Horaire

d'arrivée :

Départ se fait le samedi matin entre 8h et 12h

Départ en train gare de Thonon-les-Bains oui non Horaire de

départ :

Départ en voiture à SCN oui non Horaire de

départ :

Une navette sera mise en place à l'aller et au retour - Gare SNCF de Thonon les Bains.

Tarifs

Stage d'hiver du 14 au 18 février 2022	1250 €	
Stage de printemps du 25 au 29 avril 2022	1250 €	
Forfait de ski PDS 5 jours consécutifs - Enfant de 5 à 15 ans	191 €	
Forfait de ski PDS 5 jours consécutifs - Jeune de 16 à 19 ans	229 €	

TOTAL : _____

Règlement total à joindre obligatoirement pour validation de l'inscription

Par chèque à l'ordre de Sainte Croix des Neiges

Par virement sur le compte Ste Croix des Neiges – Crédit Agricole

IBAN : FR76 1810 6000 4095 7470 0105 091 BIC : AGRIFRPP881 en précisant le nom de l'élève avec la mention « Stage intensif »

En cas d'annulation, une somme de 200€ sera conservée pour les frais de dossier

NIVEAU DE SKI : débutant Moyen Confirmé

débutant : jamais skié

Moyen : se débrouille seul sur des pistes bleues/vertes

Confirmé : passe partout avec une bonne maîtrise

Autorisations :

Je soussigné(e),responsable légal de l'élève.....

Autorise :

Sortir seul au village aux heures autorisées oui non

Pratiquer des activités sportives organisés par l'établissement oui non

La prise de photos, vidéos pour démarches publicitaires de l'établissement oui non

Pièces à fournir pour les élèves non scolarisés à Sainte Croix des Neiges :

- Photo d'identité
- Photocopies des bulletins scolaires de l'année 2019-2020 et du 1^{er} trimestre 2020-2021
- Copie de la pièce d'identité de l'élève
- Copie de la carte vitale et mutuelle
- Photocopie du carnet de santé, pages vaccins
- Certificat médical du médecin autorisant la pratique du sport
- Paiement validant l'inscription
- Preuve d'achat du forfait de ski (si achat par internet du forfait PDS 5 jours consécutifs)
- **Le dossier renvoyé dans son intégralité paraphé en bas de chaque page et signé accompagné de la mention « lu et approuvé »**

Fait à

Le

Signature des responsables légaux : suivie de la mention « lu et approuvé »

FICHE MEDICALE pour les élèves non scolarisés à Sainte Croix des Neiges :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX ET CHIRURGICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Maladies infantiles	oui	non	Si oui, année
Rougeole			
Varicelle			
Oreillons			
Rubéole			
Coqueluche			

ASTHME : NON OUI : traitement :

ALLERGIES : NON OUI : traitement :
symptômes :

DIABETE : NON OUI : traitement :

TETANIE : NON OUI : traitement :

SPASMOPHILIE : NON OUI : traitement :

AUTRES MALADIES :

.....
.....
.....
.....

ACCIDENTS, TRAUMATISMES :
NON OUI :

quand :.....

REGIME ALIMENTAIRE EVENTUEL :
NON OUI :

lequel :.....

.....
.....

Autorisation d'intervention chirurgicale

Nous, soussignés père et mère de l'enfant

.....,

Autorisons le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie, sur notre enfant

.....
.....

Fait à.....

Le.....

Signature des responsables légaux : suivie de la mention « lu et approuvé »